



## Appel à mobilisation : le 25 novembre, disons stop aux violences sexistes !

Chaque jour, dans notre pays et dans le monde, des femmes sont victimes de violences psychologiques, verbales, sexistes, économiques, médicales, physiques et/ou sexuelles. La violence à l'égard des femmes découle d'une longue histoire de rapports de force inégaux entre femmes et hommes et de traditions patriarcales. Cette situation conduit à la domination des femmes par les hommes et aux discriminations et violences à leur encontre, les empêchant de s'émanciper pleinement. La violence est l'un des principaux mécanismes sociaux et outils de domination par lesquels les femmes sont maintenues en situation d'infériorité par rapport aux hommes.

**Depuis 1999, le 25 novembre est la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles, aussi appelée Journée de lutte contre les violences faites aux femmes. Mercredi 25 novembre 2020, le collectif Fémistes !, soutenu par ATTAC 30, la CNT 30, Ensemble, femmes solidaires, la FSU 30, Génération-s, La France Insoumise, Nous Toutes 30, le PCF du Gard, le PS du Gard et l'union syndicale Solidaires du Gard, donne rendez-vous à tous et toutes au tribunal de Nîmes à 18h30, et appelle tous ceux et toutes celles qui veulent en finir avec ces violences à une action symbolique pour exprimer notre force, notre colère et notre détermination et faire entendre nos voix et nos revendications.**

**Ce rassemblement se fera dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.**

Nous porterons la voix de celles qui ne peuvent plus parler, assassinées parce qu'elles étaient des femmes. Nous porterons la voix des enfants victimes ou co-victimes de violences et de toutes les femmes qui cumulent les violences en raison de leur situation de handicap, de vulnérabilité, de leur âge, de leur origine sociale, de leur statut de réfugiées ou de migrantes, de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre ou parce qu'elles sont racisées. Nous porterons la voix des femmes polonaises qui luttent actuellement pour le maintien du droit à l'IVG.

C'est un droit fondamental de vivre à l'abri des violences et ce droit est chaque jour bafoué, dans l'indifférence. Qu'elles aient lieu à la maison, à l'école, au travail ou

dans la rue, ces violences ne sont pas une fatalité : les solutions existent, elles sont connues et reconnues, elles sont défendues par les associations de terrain. Les victimes doivent être protégées et mises en sécurité, les auteurs de violence doivent être sanctionnés, mais pour cela il manque aujourd'hui une réelle action politique et des moyens.

Le Grenelle sur les violences n'a rien changé. Les moyens n'ont pas été mis pour lutter contre les violences faites aux femmes tandis que le gouvernement arrose de milliards les entreprises et l'économie. Et ce gouvernement avec un ministre de l'intérieur accusé de viol, un ministre de la justice sexiste et un ministre de l'éducation qui conseille des tenues « républicaines » aux jeunes filles et jeunes femmes a montré ainsi son mépris pour les femmes victimes. L'élément clef d'une éducation non-sexiste est complètement ignoré : le corps des femmes, jugé tour à tour « trop couvert » ou « pas assez couvert », est encore et toujours contrôlé par le système patriarcal institutionnalisé.

**Nous exigeons donc :**

- **de la prévention et de la formation obligatoires et systématiques à l'école pour une éducation non sexiste, ainsi que des campagnes de communication nationales pour lutter contre les stéréotypes de genre ;**
- **une réelle égalité professionnelle (accès à l'emploi, temps de travail, carrière, salaires, retraite) pour permettre aux femmes une indépendance économique ;**
- **une obligation pour les entreprises et les administrations de prévention et de traitement du harcèlement et des violences sexistes et sexuelles sur les lieux de travail ;**
- **un accès à la contraception et à l'IVG pour toutes et dans tous les territoires ;**
- **des moyens pour lutter contre les violences faites aux femmes à hauteur d'un milliard d'euros : formation des professionnel-le-s à accueillir la parole des victimes, à détecter les violences et à réagir efficacement, financement renforcé des associations d'aide aux femmes victimes, ouverture de places d'hébergement d'urgence et pérennes et augmentation des moyens de prise en charge matérielle et psychologique pour les victimes, accélération des procédures judiciaires d'éloignement pour les conjoints violents.**

**Nous dénonçons le manque de moyens pour lutter contre les violences conjugales, alors que celles-ci sont aggravées par le confinement.  
Rejoignez-nous le mercredi 25 novembre à 18h30 devant le tribunal.**